

cinéma
PAUL DESMARETS
place du Barlet – Douai
répondeur : 03 27 99 66 69
hippodrome

douai
scène nationale

12 HOMMES EN COLÈRE

Sidney Lumet

Né le 25 juin 1924 à Philadelphie, Pennsylvanie. Fils du comédien Baruch Lumet, Sidney évolue très jeune au cœur d'un environnement artistique. Dès l'âge de 4 ans, il accompagne son père au Yiddish Theatre de New York, puis étudie à la New York Professional Children's School. Pendant une quinzaine d'années, il se produit sur scène et est également acteur à la radio et accessoirement, à l'écran. En 1947, il fonde un de ses premiers ateliers ff-Broadway, où il monte des spectacles d'avant-garde. Malgré un début de carrière sur les planches, c'est grâce à la télévision que Sidney Lumet se fait surtout connaître.

En 1951, il débute comme réalisateur sur les séries *Danger et You Are There*. Après avoir réalisé plus de 200 émissions en direct pour la CBS dans les années 50, âge d'or de la télévision, il se lance dans le cinéma avec

Douze hommes en colère, qui comporte des thèmes chers à son cœur : rapports de l'homme à l'institution, analyse des systèmes de pression, lutte pour la tolérance, la justice. Ce film, comme d'autres (*Le Gang Anderson*, *Serpico*, ou encore *Network*, féroce satire d'un petit monde régi par les indices d'écoute et la publicité) portent l'empreinte de la télévision.

On retrouve aussi son intérêt pour le théâtre dans ses choix d'adaptations cinématographiques. De Tchekhov (*La Mouette*), à Tennessee Williams (*L'Homme à la peau de serpent*), en passant par Arthur Miller (*Vu du pont*) et Eugene O'Neil (*Long Day's Journey Into Night*) Lumet fait des choix ambitieux.

Les sujets de société sont également au cœur de l'œuvre de ce cinéaste engagé et lui inspirent une remarquable séries de films policiers :

Le Gang Anderson, *Un après-midi de chien*, *Serpico*, *Le Prince de New York*, *Le Verdict*, *Le Lendemain du crime*, dans lesquels, il dresse un tableau minutieux et oppressant de la mégapole américaine, et dissèque les rapports occultes entre la pègre et la police. Avec les années 90, la carrière cinématographique de ce réalisateur inspiré connaît un léger recul. Pour preuve, le décevant remake de *Gloria* avec Sharon Stone en 1998.

En 2001, il revient sur le petit écran avec la série *Tribunal Central*

- quotidien des avocats, des juges mais aussi des accusés et des témoins de la Cour de Justice

1957 - États-Unis - noir & blanc - 1h36 - VO

film de **Sidney Lumet**

scénario : **Reginald Rose** d'après sa pièce *Twelve Angry Men* - image : **Boris Kaufman** - montage : **Carl Lerner** - décors : **Robert Markel** - musique : **Kenyon Hopkins** - son : **James A. Gleason** - maquillage : **Herman Buchman** - producteurs : **Henry Fonda**, **George Justin** et **Reginald Rose**

avec : **Martin Balsam** (juré n°1), **John Fiedler** (juré n°2), **Lee J. Cobb** (juré n°3), **G. Marshall** (juré n°4), **Jack Klugman** (juré n°5), **Ed Binns** (juré n°6), **Jack Warden** (juré n°7), **Henry Fonda** (juré n°8 / M. Davis), **Joseph Sweeney** (juré n°9 / M. McCordle), **Ed Begley** (juré n°10), **George Voskovec** (juré n°11), **Robert Webber** (juré n°12), **Rudy Bond** (le juge), **James Kelly** (le gardien), **Billy Nelson** (le commis de Cour), **John Savoca** (l'accusé)

OURS D'OR AU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BERLIN 1957

Quand Sydney Lumet entame le tournage de ses *Douze Hommes en colère*, en 1957, il n'a encore jamais travaillé pour le cinéma. À 33 ans, il est en revanche un pro de la télévision, spécialisé dans la réalisation de shows en direct. Sa toute première expérience professionnelle (hormis sa prime jeunesse d'acteur manqué) est sa participation au show de CBS, *Studio one*, série dramatique archi-populaire, dont un des épisodes est précisément *Douze Hommes en colère*, sur un scénario de Reginald Rose. En dépit de son âge, Lumet dispose d'un casting de premier choix avec quelques grandes gueules de l'époque : Martin Balsam, Lee J. Cobb (comme toujours atrabilaire), E.G. Marshall ou Jack Warden, sans oublier Henry Fonda au sommet de sa gloire.

Temps réel. Le réalisateur, aborde ici son thème de prédilection, l'exercice de la justice, en filmant les délibérations d'un jury de cour d'assises en temps réel. Un huis clos étouffant et pas facile à filmer. Il décide d'ajouter une contrainte formelle simpliste et méchamment efficace. «J'ai tourné le premier tiers du film au-dessus du niveau des yeux, le deuxième tiers à hauteur des yeux et le dernier tiers en dessous du niveau des yeux. Ainsi, vers la fin du film, on commençait à voir le plafond. Les murs se rapprochaient, et le plafond semblait s'abaisser. Cette sensation de claustrophobie grandissante m'a permis de maintenir la tension jusqu'à la fin, où j'ai utilisé un angle large pour laisser le spectateur respirer.»

Accessoirement, Sydney Lumet change progressivement la focale, histoire d'accentuer encore l'effet d'écrasement de l'espace. Avec cinquante ans tout rond au compteur (le film est sorti le 29 juillet 1957 aux États-Unis, *Douze Hommes en colère* reste un moment saisissant de cinéma. Par son caractère minimaliste, mais surtout en tant que référence du film judiciaire dont Hollywood est friand. Tout se déroule dans une pièce minuscule, avec pour tout mobilier une méchante table de bois, douze chaises et un ventilateur qui fonctionne mal. La chaleur est infernale, les jurés suent et veulent en finir au plus vite. Ces douze hommes (pas de femmes aux assises à l'époque) doivent décider du sort d'un jeune Hispanique accusé du meurtre de son père. Pour la majorité, la sentence ne fait pas le moindre doute : la mort.

Doute raisonnable. Un seul juré, Henry Fonda, défend la cause du doute raisonnable. Aujourd'hui, on a vu ça mille fois. Ce n'était pas le cas en 1957. Tout le film joue avec les personnalités des jurés qui, une par une, éclatent à la figure des autres. L'un est un réactionnaire honteux, un autre un raciste planqué, un troisième s'en fout comme de sa première liquette. Et c'est ainsi que se rend la justice.

Sydney Lumet reviendra sur ce thème en 2001, mais cette fois pour la télévision avec *100 Centre Street*, *Tribunal Central* chronique au cœur de la cour de comparution immédiate de New York. Là, chaque nuit, débarque un cortège de paumés et de délinquants. Un juge mal luné, un procureur ambitieux, un avocat commis d'office distrait, la clim'qui ne marche plus et la peine s'alourdit. C'est ainsi que se rend la justice.

Bruno Icher - Quotidien : mercredi 25 juillet 2007

L'Amérique... Son système démocratique, sa justice, ses avocats commis d'office... La justice de tous les pays libres... Autant de thèmes qui sont évoqués et développés habilement dans *12 Angry Men*. A sa sortie en 1957, le film n'a pas rencontré le succès commercial qui aurait dû légitimement recevoir, trop avant-gardiste peut-être pour l'époque. Film engagé, il

new-yorkaise - qu'il créé et dont il réalise de nombreux épisodes.

Puis la comédie *Jugez-moi coupable*, présentée en compétition lors de la Berlinale 2006, marque son retour dans les salles obscures après quatre ans d'absence.

La 32^e édition du Festival du Film Américain de Deauville rend hommage, la même année, à ce grand réalisateur et à l'ensemble de son œuvre.

À PROPOS DU FILM

Reginald Rose, l'auteur de la pièce originelle et du scénario, est né à New York le 10 décembre 1920. Il s'enrôle dans l'armée en 1942 et y devient premier lieutenant. Dix ans plus tard, il se lance dans l'écriture, en particulier pour la télévision. Il s'intéresse au système juridique après avoir participé à un procès en tant que juré dans une affaire macabre. C'est de cette expérience que découle *12 Angry Men*.

Les répétitions du film ayant duré deux semaines épuisantes, le tournage a dû être accompli en 21 jours.

Encensé par la critique mais boudé par le public, ce film conduira Henry Fonda à ne jamais retenter l'expérience d'être producteur.

Tout le film sauf trois minutes se déroule à l'intérieur de la salle de délibérations des jurés.

Seulement deux jurés sont identifiés par leur nom : le n°8, M. Davis et le n°9, M. McCardle.

Le travail des douze jurés :

le n°1 est entraîneur de football dans un lycée

le n°2 est employé de banque

le n°3 est un patron capitaliste

le n°4 est courtier en bourse

le n°5 est chômeur

le n°6 est peintre en bâtiment

le n°7 est vendeur (représentant de commerce)

le n°8 est architecte

le n°9 est retraité

le n°10 est propriétaire d'un garage

le n°11 est fabricant de montres (un horloger d'origine d'Europe de l'Est plus précisément)

le n°12 est publicitaire.

remet en cause nos propres valeurs, nos propres jugements, notre propre moralité et fait réfléchir sur la nature humaine. Le progrès social du XX^e siècle n'a pas été accompagné d'un progrès moral conséquent : les préjugés, le racisme latent, le manque d'implication civique, l'obéissance aveugle, l'absence de discernement existent, ils sont même le propre de l'Homme, et continueront d'exister.

Dans *12 Angry Men*, la réalisation est minimaliste mais si réfléchie quand on l'observe de près. Sidney Lumet n'a laissé aucun détail au hasard. Sa caméra est fluide : elle impose des changements de rythmes, tantôt lent, tantôt sulfureux mais en tout temps, judicieux. Il a su jouer de main de maître avec la plongée et la contre plongée : en effet, les jurés les plus « imposants » (les jurés n°3, 4 et 10) sont filmés en contre-plongée tandis que les plus effacés (les jurés n°2 et 6 par exemple) sont « écrasés » par la caméra... Un travail soigné a également été fait sur la gestion de la lumière. Celle-ci apparaît en premier lieu avec la dominance à l'écran du complet blanc d'Henry Fonda, synonyme de justice et de justesse d'esprit. Dans la suite du film, un voile sombre se lève à chaque renonciation par un juré du vote « coupable ». Le juré n°8 se retrouvera bientôt entouré, au détriment du juré n°3 qui se verra à son tour isolé du reste du groupe. Enfin, l'atmosphère créée dans cette salle de délibérations, ce huis clos, est oppressant, on ressent même la chaleur étouffante qui y règne avec les plans rapprochés sur les visages en sueurs. Ce genre de gros plans met en outre l'Homme face à lui-même et face à ses propres choix.

Le peu de mouvements de ce film volontairement nerveux et pesant est magistralement comblé par l'intrigue, mise en valeur par des dialogues et un scénario bien écrits... Un peu de raisonnement et de logique font d'une vérité absolue une vérité beaucoup moins absolue, semant le doute dans les esprits. Est-il vraiment coupable ou non ? Le spectateur lui-même ne saurait le dire. La chose que l'on sait véritablement c'est qu'on ne sait pas justement. Aussi, comment condamner à mort un homme dont on doute de sa culpabilité ? C'est la question morale posée via le juré numéro 8.

Le personnage d'Henry Fonda... Extrêmement passionné, il sait persister et dire non à tous quand il pense que c'est juste. Il ne se laisse pas envahir par ses intérêts personnels (il fait particulièrement chaud, sans air conditionné, il a sûrement d'autre chose à faire mais, avec ses convictions et ses observations lucides, il fait renverser la vapeur d'un train pressé de bâcler une histoire banale. Il aurait certainement désiré rentrer chez lui comme les autres mais il ne l'aurait et ne l'a pas fait à n'importe quel prix. En l'occurrence, celui de la vie d'un homme). On pourrait presque l'apparenter à un révolutionnaire, seul contre tous, qui n'a pour seule arme que ses mots et sa conscience. Ainsi, il arrive, au fur et à mesure, à faire pencher les votes pour arriver à un verdict surprenant mais tout aussi juste. Il revoit tous les faits et témoignages et parvient à les démentir par de simples arguments de temps (le parcours du vieil homme dans son appartement), de vision (la voisine d'en face qui porte très certainement des lunettes et qui a pu être gênée par le métro aérien), d'arme du crime (le juré n°8 a pu se procurer le même couteau que l'accusé), de position, de faux témoignages (l'homme âgé cherchant à être écouté)... M. Davis ne se bat pas seulement pour ce jeune homme mais pour le triomphe de la justice au sens large du terme.

Le dénouement, lui, nous fait réfléchir sur le fait de sauter trop rapidement à des conclusions et aux stéréotypes bien présents déjà à l'époque... Nous avons, en outre, un large panel de la société qui est représenté, des gens, des hommes tout simplement, qui ont des vies différentes, des perceptions et des idéaux différents et qui confrontent leurs idées à l'aide d'une joute verbale bien menée. Une sorte de grand débat où la raison finit par l'emporter. Quoi qu'il en soit, les profondeurs de l'âme humaine sont ici explorées : pour ses douze hommes, cette expérience unique et si éprouvante déterminera à coup sûr leur devenir...

Le film évoque également la prise de décision collective. Les hommes ne possèdent pas une unique rationalité : ils pensent à travers leurs propres expériences de la vie. Chacun vit le procès à sa manière, interprète les détails et les faits d'une façon qui l'arrange. Le raciste y verra un moyen rapide de condamner un immigré, le père de famille peut prendre une revanche facile sur un fils qui l'a rejeté. Il y a également des désintéressés. Ces derniers souhaitent en finir au plus vite pour aller voir leur match ou retourner travailler...

Si les préjugés ne seront finalement pas oubliés, chacun prend conscience de leur existence, au profit du doute. Et qui dit doute, dit acquittement...

D'autre part, le jeu des acteurs est convaincant, leur performance très réussie. *12 Angry Men* ne serait rien sans l'extraordinaire talent de ses douze acteurs. Pour commencer, Henry Fonda est humble, froid, d'un calme apparent mais d'une volonté de fer. En proie au doute, il est la voie de la raison, le garde-fou de ces onze autres hommes ; sa responsabilisation d'autrui passe via son ton neutre... Lee J. Cobb campe à merveille ce juré n°3 qui a fait de cette affaire une véritable affaire personnelle, ce père trahi transposant sa rancœur mais aussi son désespoir sur l'accusé parricide.

Avant d'en finir, il est important de replacer ici une phrase puissante qui résume tout : « Je ne sais pas s'il est innocent ou coupable, je dis juste que c'est possible... » Une phrase à méditer...

En conclusion, *12 Angry Men* est un film de tête, humaniste, un drame psychologique, sans fioritures, à voir au moins une fois. On apprend ici le juste, le bon, au détriment du mauvais et de l'irréfléchi. *12 Angry Men* est particulièrement intéressant d'un point de vue philosophique, psychologique et est devenu une référence comme réflexion peu ordinaire du système judiciaire...

source : cinemaclassic